



AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité

Depuis l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant en 1989, plusieurs pays ont mis en œuvre des réformes pour garantir les droits fondamentaux des enfants. Le Québec s'est inscrit dans cette dynamique avec l'initiative AIDES, lancée dans les années 2000. Cette approche vise à favoriser une action concertée et centrée sur les besoins de l'enfant, en assurant une meilleure articulation entre les services et institutions concernés.

La méthode AIDES repose sur une démarche participative et collaborative, intégrant la voix de l'enfant et de ses parents dans l'évaluation des situations. Elle encourage la participation active des familles dans l'analyse et la co-construction des réponses à apporter.

La formation proposée a pour objectif de permettre aux professionnels de la protection de l'enfance de s'approprier ce cadre d'intervention, fondé sur une évaluation pragmatique et contextualisée des besoins individuels.

Formation dispensée par une formatrice habilitée Initiative AIDES.



Public

Tout professionnel de l'action sociale intervenant auprès de l'enfant dans un contexte de négligence et/ou de maltraitance (protection de l'enfance, handicap, Education Nationale...)

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Analyser et comprendre, avec les mêmes repères, les besoins spécifiques des enfants relevant d'une mesure en protection de l'enfance et qui grandissent dans un contexte de vulnérabilité ou à risque de l'être
- Mobiliser une approche participative et collaborative à toutes les étapes de la démarche d'intervention
- Collecter, analyser et comprendre des informations sur les éléments du cadre d'analyse à l'aide des outils requis en fonction de la complexité des besoins des enfants
- Planifier les actions entreprises au bénéfice de l'enfant en tenant compte des points de vue de l'enfant, des parents mais aussi des personnes ressources préoccupées par son développement, sa sécurité et son bien-être

Contenus de la formation

- Les repères théoriques communs pour comprendre le contexte de vulnérabilité des enfants et les conséquences sur leur développement
- L'initiative AIDES (de quoi s'agit-il ? les niveaux d'actions, son évolution...) partagée tant avec les institutions qu'avec les usagers
- Le cadre d'analyse écosystémique (fondements, démonstrations et expérimentation)
- S'approprier les outils et supports de la coordination
- L'approche participative à travers la perspective des parents de l'enfant et les pratiques d'alliance
- La grille COMMUNE des besoins de développement de l'enfant et le Cahier d'Analyse des Besoins de l'Enfant

Méthodologie

- Exposés théoriques
- Exercices pratiques : mises en situation, ateliers dynamiques et interactifs
- Manipulation des outils de l'Initiative AIDES

Intervenante

- Anne-Laure OVIZE, Responsable du Pôle formation au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes



CREAI ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Caroline JABER, 06 38 25 31 47
c.jaber@creai-ara.org

Modalités d'accès

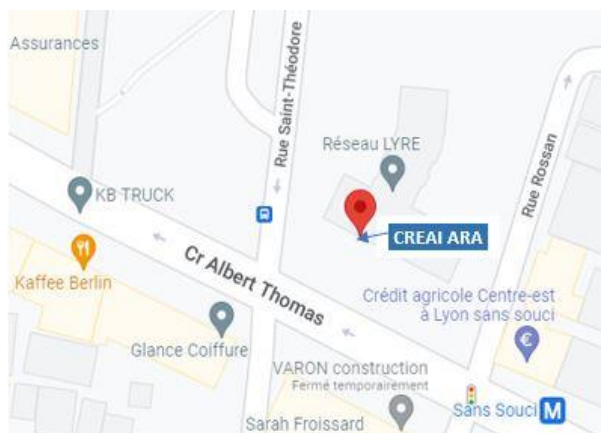
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Modalités d'inscription

Nous vous invitons à cliquer **ICI** pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREAi ARA :
82 69 03 44 069

Référence certificat Qualiopi :
2106_CN_01774



Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, autositionnements pré et post formation, évaluations pédagogiques, questionnaires de satisfaction « à chaud » et « à froid », bilan d'acquisition des compétences délivré en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Mardi 17 mars 2026
Mercredi 18 mars 2026
Jeudi 19 mars 2026

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3^{ème} étage

Horaires

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre.

Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire
(Remboursement soumis à l'employeur).

Tarifs

Pour les établissements contributeurs :

600 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)

Pour les établissements non contributeurs :

840 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)

En sus, frais d'impression des supports et des outils AIDES fournis : **50 € par stagiaire**



Date limite d'inscription :

Mardi 24 février 2026